
Ecole Secondaire Toronto Ouest



**Un guide pour les
parents de l'école
(2016-2017)**



Table des matières

1. Bienvenue ! (mot du conseil des parents, de la direction et du conseiller scolaire)
2. Coordonnées et contacts de l'école
3. Procédures arrivée / départ
4. Calendrier scolaire 2016-2017
5. Quelques dates annuelles à retenir



6. Tableau horaire
7. L'Heure du déjeuner
6. Fournitures scolaires
7. Politique concernant les appareils électroniques
8. Soutien aux devoirs
9. Cotisation annuelle
10. Impôt scolaire municipal
11. Guichet Viamonde

12. Code de vie

13. Plan de prévention/intervention en matière d'intimidation

14. Programmes élémentaires 7e/8e

15. ManageBac

16. Programmes secondaires 9e à 12e

- Service communautaire
- Baccalauréat international
- Education coopérative
- Cours d'été
- Cours en ligne



17. OQRE & TPCL

18. Activités parascolaires (équipes, clubs, comités)

19. Conseil des élèves

22. Les articles "Toronto Ouest"

23. Conseil des parents

24. Ressources supplémentaires pour les parents

Bienvenue !!

Un mot du Conseil des parents

Chers parents, tuteurs, tutrices,

Nous sommes votre Conseil d'école, vos voisins, les parents des amis de vos enfants. Nous travaillons en collaboration avec la direction de l'école et le Conseil scolaire Viamonde afin de créer un environnement optimal pour le bien-être et l'éducation de tous nos enfants. Créée en 2012, l'école secondaire Toronto Ouest est encore dans sa genèse, nos enfants sont ses pionniers et nous leurs éclaireurs. Vous nous avez intimé que vous cherchiez une source de renseignements sur l'école et ses programmes, fiable et facile à consulter. La voilà ! La première édition du *Guide pour les parents*. Nous avons tenté de colliger tous les renseignements sur l'école, ses programmes, ses coordonnées et ses contacts. Que vous cherchiez plus de détails sur ses programmes ou que vous souhaitiez simplement vous assurer que vos impôts fonciers iront soutenir le conseil scolaire francophone que fréquentent vos enfants, ce Guide vous renseigne.

Notre espoir est que vous gardiez ce Guide à portée de main, que vous le consultiez au besoin, et qu'il vous soit vraiment utile.

En toute complicité,

Le Conseil d'école 2016/2017



Un mot de la Direction de l'école

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Au nom du Conseil scolaire Viamonde, je vous remercie une fois de plus de faire de nous votre partenaire dans l'éducation en français de votre enfant. Nous en sommes très honorés. Je vous invite à être un partenaire très actif afin qu'ensemble nous puissions amener votre enfant à atteindre l'excellence, à étudier dans un environnement scolaire positif, inclusif et tolérant et à mieux le préparer à réaliser sa passion.

Vous tenez entre vos mains un guide qui vous permettra d'en savoir davantage sur les routines et le fonctionnement de l'école de votre enfant pour l'année scolaire 2016-2017. Partagez-en le contenu avec votre enfant et surtout n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Bonne année scolaire.

Hugues A. Kamga, Directeur
(kamgawamboh@csviamonde.ca)



Un mot de votre Conseiller scolaire

Chers parents, tuteurs / tutrices,

Je tiens à vous féliciter d'avoir choisi l'éducation de langue française laïque pour votre enfant et de faire confiance au Conseil scolaire Viamonde et à l'école Toronto Ouest. J'ai le plaisir d'être le membre du conseil (mieux connu sous le terme "conseiller scolaire") pour les écoles de l'ouest de Toronto c'est-à-dire Pierre-Elliott-Trudeau, Félix-Leclerc, Charles-Sauriol, Toronto Ouest ainsi que la future école élémentaire Etobicoke Sud (ouverture prévue en septembre 2017).

Les membres du conseil sont élus tous les quatre (4) ans durant les élections municipales. En tant que membre du conseil, mon rôle est, selon la Loi sur l'éducation, de « porter à l'attention du conseil les préoccupations des parents, des élèves et des contribuables du conseil » tout en laissant « la gestion quotidienne du conseil à son personnel, par l'intermédiaire du directeur de l'éducation ». Nous devons, entre autres, « promouvoir le rendement des élèves et leur bien-être, veiller à la gestion efficace des ressources du conseil, élaborer et maintenir des politiques et des structures organisationnelles et surveiller et évaluer l'efficacité des politiques ».

Questions, suggestions? N'hésitez pas à me contacter par courriel au : lheureuxje@csviamonde.ca .

Bonne année scolaire et je remercie les parents du conseil d'école pour la réalisation de ce guide.



Jean-François L'Heureux
Twitter: @JF_LHeureux
Instagram: JF_LHeureux
Facebook: JFLHeureux1

(Afin d'accéder au calendrier des réunions mensuelles du Conseil scolaire, aux procès-verbaux et aux faits saillants des rencontres, veuillez visiter <http://csvgiamonde.ca/Membres-du-Conseil/Seances-du-Conseil/Pages/default.aspx>)

Coordonnées et contacts de l'école

L'école privilégie le courrier électronique comme moyen de communication avec les parents. Si vous ne recevez pas des courriels de l'école, veuillez communiquer avec la secrétaire en chef du bureau, Madame Michelli (michelliv@csviamonde.ca).

Adresse : 330, avenue Lansdowne, Toronto M6H 3Y1

Téléphone : (416) 532-6592

Télexcopieur : (416) 532-5493

Secrétaire en chef du Bureau : Madame Veronique Michelli
(michelliv@csviamonde.ca)

Secrétaire : Madame Nancy Saint Phar
(saintpharn@csviamonde.ca)

Directeur : Monsieur Hugues Kamga
(kamgawamboh@csviamonde.ca)

Directrice-Adjointe : Madame Evelyne Richard
(richarde@csviamonde.ca)

Conseillère en orientation : Madame Kristina Clutterbuck, EAO, au 416-532-6592 x 106 ou par courriel : clutterbuckk@csviamonde.ca

Coordinatrices du Baccalauréat International (BI) : Madame Amy Morris (416-532-6592 x 105, morrisa@csviamonde.ca) et Madame Jasmine St-Laurent (Coordinatrice associée du BI, stlaurentj@csviamonde.ca)

Conseiller scolaire (school trustee) : Monsieur Jean-François L'Heureux (416-709-0270, lheureuxje@csviamonde.ca)

Surintendant du conseil scolaire : Monsieur Sébastien Fontaine(fontaines@CSViamonde.ca)

Système "Assiduité" : L'école utilise un système automatisé afin de vous aviser des absences de votre enfant. Ce système permet d'envoyer aux parents, de façon simultanée, un texte sur téléphone portable, un courriel et un message vocal à domicile pour toute absence non justifiée de votre enfant. Les présences sont vérifiées à tous les cours.

Il est donc impératif que vous avisiez l'école pour motiver toute absence de votre enfant au 416-532-6592 ou par courriel à : assiduite-TOOU@csviamonde.ca



Transport scolaire : Les familles d'élèves qui ont droit au transport scolaire peuvent obtenir des renseignements sur le site : <https://infobus.francobus.ca> . Si vous avez des questions à ce propos, veuillez communiquer directement avec Francobus au 1-800-749-0002, ou www.francobus.ca ou avec Mme Christelle Mujinga (mujingac@francobus.ca).

Les élèves qui ont droit aux billets de TTC les recevront au début de chaque mois.

Avis importants, annulations, fermetures : Les avis d'annulation ou de retard d'autobus scolaires sont affichés sur le site Web du consortium de transport, Francobus (www.francobus.ca). Les fermetures d'école sont indiquées sur le site Web du Conseil scolaire (www.csviamonde.ca) ainsi que sur le site Web de l'école.

Site Web de l'école : On recommande aux parents de consulter régulièrement le site Web de l'école pour tout ce qui en concerne le fonctionnement : <http://ecolesecondairetorontoouest.csviamonde.ca>

Page Facebook : Les informations « à la une » seront postées sur notre page Facebook. En plus des photos, vous y trouverez le calendrier d'activités du mois en cours, des annonces et des projets à venir : <https://www.facebook.com/ESTorontoOuest/> Suivi l'école aussi via [Twitter](#) @TorontoOuest et [Instagram](#) [humainsdetorontoouest](#)

Procédures Arrivée/Départ :

- La surveillance de l'école n'est assurée qu'à partir de 8h00 le matin. L'élève ne peut donc arriver à l'école avant cette heure que s'il a un rendez-vous avec un adulte de l'école qui en assurera la supervision.
- Les autobus scolaires arrivent dès 8h00 et les élèves se dirigent directement à leur casier pour se préparer à la première période de la journée.
- Les élèves qui viennent à l'école par leurs propres moyens doivent arriver avant la sonnerie de 8h10. À leur arrivée, ils se dirigent vers leur casier afin de se préparer à la journée scolaire.
- La sonnerie de fin de journée retentit à 14h20. Les élèves qui prennent l'autobus scolaire doivent immédiatement se diriger vers leur casier pour se préparer à prendre leur autobus de retour. Les autobus quittent l'école à partir de 14h30.
- Les élèves qui rentrent chez par leurs propres moyens doivent quitter les lieux scolaires au plus tard à 14h30.
- Les élèves participant à une activité parascolaire doivent avoir reçu l'autorisation d'un parent ou tuteur et doivent demeurer en tout temps avec l'adulte responsable de l'activité.
- Aucun élève ne doit rester dans l'école après la journée scolaire sans la supervision d'un adulte. Tous les élèves qui n'ont pas pu quitter les lieux scolaires à 14h20 doivent se présenter au bureau central.

Calendrier scolaire 2016-2017



Calendrier scolaire 2016-2017

Légende :

- F** Jour férié
- P** Journée pédagogique
- C** Congé désigné par le Conseil
- E** Journée d'examen prévue (9^e à la 12^e année)

Conseil scolaire Viamonde

Pilier : élémentaire secondaire

Écoles :
Toutes les écoles secondaires du Conseil

MOIS	Jours d'enseignement	Jours d'examen	Jours d'examens	1 ^{re} semaine					2 ^e semaine					3 ^e semaine					4 ^e semaine					5 ^e semaine										
				L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V						
Septembre	19	1					P	C	F																									
Octobre	15	1							F																				P					
Novembre	21	1																																
Décembre	17																													F	F	C	C	C
Janvier	13	1	1	F	C	C	C	C	C																									
Février	16	1	1																															
Mars	17														C	C	C	C	C															
Avril	16																																	
Mai	22																																	
Juin	15	2	1																															
TOTAL	177	7	10	Remarque : Le calendrier de 2016-2017 donne la possibilité de 190 jours de classe entre le 1er septembre 2016 et le 30 juin 2017. Chaque année scolaire comprend au moins 188 jours de classe dont trois (3) jours doivent être désignés des journées pédagogiques. Un maximum de quatre (4) autres jours peuvent être désignés comme journées pédagogiques par le conseil scolaire. Les autres jours de classe constituent des journées d'enseignement. Un conseil																														

Quelques dates annuelles à retenir

- **septembre** : prises de photos de classes / individuelles
- **septembre** : pique-nique communautaire à la fortune du pot (rencontrez les autres membres de la communauté de notre école).
- **septembre** : Soirée curriculum ; les enseignants de votre enfant présentent les programmes scolaires, leurs attentes et les routines de leur classe.
- **septembre** : Election du Conseil d'école (après la Soirée Curriculum).
- **septembre** : élection des représentants des classes



- **septembre** : Journée franco-Ontarienne
- **septembre** : Journée Terry Fox
- **novembre** : remise des bulletins de "mi-semestre"
- **novembre** : Soirée rencontre parents-enseignants
- **novembre** : Semaine ontarienne de lutte contre l'intimidation
- **décembre** : Portes ouvertes (cette année, le 7 décembre)
- **décembre** : La Fête de l'Hiver (cette année, le 8 décembre)
- **décembre** : Le Banquet hivernal
- **décembre** : Les congés d'hiver (cette année du 24 décembre au 8 janvier 2017)
- **janvier/février** : période d'examens de fin du 1er semestre pour le secondaire
- **février** : remise des bulletins du 1er semestre / 1ers bulletins de l'élémentaire
- **février** : La Journée ViaRose
- **février** : dîner multi-culturel
- **février** : Mois du patrimoine africain
- **mars** : semaine de relâche (cette année du 10 au 17 mars)
- **mars** : La Semaine de la francophonie



- **avril** : remise du bulletin de "mi-semestre" pour le 2ème semestre du secondaire
- **avril** : Le festival de musique "Monde le son"
- **juin** : voyage de 8e année
- **juin** : élection du prochain président du Conseil des élèves
- **juin** : gala méritas académique
- **juin** : gala méritas sportif
- **juin** : Bal des finissants
- **juin** : remise des diplômes et des bulletins de fin d'année

Tableau horaire

Les niveaux élémentaire et secondaire fonctionnent avec une même grille horaire, basée sur 8 jours. Cependant, les cours du niveau secondaire suivent le modèle semestriel, tel qu'exigé par le Ministère de l'éducation.

- 8 :10 – 8 :15 entrée en salle de classe et hymne national.
- 8 :15 – 9 :30 période 1
- 9 :30 – 9 :35 transition
- 9 :35 – 10 :50 période 2
- 10 :50 – 11 :40 période du déjeuner
- 11 :40 – 11 :45 transition
- 11 :45 – 13 :00 période 3
- 13 :00 – 13 :05 transition
- 13 :05 – 14 :20 période 4
- 14 :20 – Fin de la journée scolaire et départ

L'Heure du déjeuner

Notre école accueillant à la fois les élèves de l'élémentaire et du secondaire, elle applique deux règles différentes quant aux sorties lors de l'heure du déjeuner : les élèves des 7e et 8e années n'ont pas le droit de quitter l'école lors du déjeuner tandis que les élèves de la 9e à la 12e année disposent de ce droit.

Cafétéria de l'école : Cette année, la cafétéria de l'école est gérée par "Cuisine et santé des Canadiens", un organisme à but non lucratif. Le menu mensuel sera envoyé aux parents par courriel et affiché sur la plate-forme "Guichet Viamonde" (pour plus de renseignements sur le Guichet Viamonde, voir sa rubrique ci-après).

Système "Cashless School : L'école propose l'utilisation du système "cashless school" aux familles des élèves des 7e et 8e années à l'aide d'un compte pour les achats à la cafétéria avec la carte d'étudiant de l'élève. Cette méthode de paiement réduit les risques de pertes d'argent et permet aux parents d'être mieux informés des choix alimentaires de leur enfant à





l'école. Veuillez visiter le site Web de l'école ou contacter la Direction pour inscription ou renseignements complémentaires.

Programme de collation : L'école offre des collations tous les matins à vos enfants, avec le soutien financier de la ville de Toronto. Ces collations "fait maison" sont préparées à l'école par "Cuisine et santé des Canadiens" et sont composées de produits céréaliers, de fruits et légumes saisonniers de l'Ontario et de produits laitiers ou de substituts. Cependant, la subvention ne peut à elle seule financer le programme sur l'ensemble de l'année scolaire. En conséquence, l'école fait appel à la générosité des familles. Un don de 12 \$ par mois par élève est demandé afin d'assurer la pérennité du programme. Un reçu d'impôt sera disponible sur demande pour toute contribution de 30 \$ ou plus. Les dons peuvent être remis à tout moment au secrétariat.

Fournitures scolaires

Les casiers et le cadenas : L'école prête à chaque élève un casier et un cadenas personnels pour ranger ses affaires et ses fournitures scolaires. Une caution de 5\$ par élève est exigée. La caution est rendue à la fin de l'année en échange du cadenas emprunté. Les échanges de cadenas ou de casiers ne sont pas autorisés. Pour des raisons de sécurité, veuillez encourager votre enfant à ne pas divulguer la combinaison de son cadenas. Il est conseillé de ne jamais laisser d'objet de valeur dans le casier.

Note : Chaque élève devrait se pourvoir d'un cadenas supplémentaire pour verrouiller le casier du vestiaire du gymnase durant les cours d'éducation physique. Les cadenas ne peuvent pas être laissés sur les casiers du gymnase de façon permanente, ceci afin de libérer la place pour les autres élèves.



Fournitures scolaires : Les articles suivants sont fortement recommandés :

- o Crayons à mine
- o Stylos rouges et bleus

-
- o Feutres/Marqueurs
 - o Règle
 - o Ciseaux, tubes de colle
 - o Trousse de géométrie (compas et rapporteur d'angle)
 - o Papier ligné – 1 paquet de 100 feuilles
 - o Cahiers lignés – (1 cahier par matière)
 - o Classeurs de 1 pouce avec intercalaires
 - o Vêtements d'éducation physique (espadrilles à semelles non marquantes, t-shirt et short)

En cas d'impossibilité pour un élève de se procurer des articles, l'école pourra lui en fournir.

Politique concernant les appareils électroniques

Les appareils électroniques sont strictement interdits en salle de classe à moins d'en avoir l'autorisation de l'enseignant. Si un appareil est utilisé sans permission, il sera apporté au bureau et confisqué pour la journée. Dans le cas où un élève refuserait de remettre son appareil à l'enseignant, l'élève sera envoyé au bureau et les parents seront contactés.

Programme "AVAN" (*Apportez votre appareil numérique*) : Cependant, dans le cadre de l'apprentissage, et avec l'autorisation de l'enseignant, le Conseil scolaire Viamonde a introduit en 2016 une nouvelle politique qui permet à l'élève d'utiliser - à des fins pédagogiques - son propre outil en salle de classe et de se brancher au réseau sans fil de l'école, au lieu de se servir de l'équipement fourni par l'école. Cette politique ne veut pas dire que les élèves sont obligés d'apporter leur propre appareil, mais qu'ils le peuvent s'ils le souhaitent. De plus, le Conseil scolaire Viamonde vient de se doter d'un abonnement à Office 365 pour tous les élèves et les membres du personnel. Ceci permet aux élèves et aux membres du personnel d'avoir accès en tout temps à tous leurs fichiers et aux applications communes, à partir d'un seul endroit.

Soutien aux devoirs

Club de devoirs : Chaque lundi et mercredi de 14h30 à 15h30, à la bibliothèque de l'école. Tous les élèves y sont invités.

Club de mathématiques : tous les lundi et jeudi pour les 7e à 12e années, à midi, local 160.

Elève-Tuteur : Le bureau d'orientation coordonne un programme de tutorat qui consiste à offrir une aide supplémentaire aux élèves éprouvant des difficultés dans une ou plusieurs matières en leur assignant un "élève-tuteur". L'élève-tuteur fournira une aide personnalisée et peut ainsi accumuler des heures de services communautaires.

Programme d'appui aux nouveaux arrivants : En collaboration avec le Centre francophone de Toronto, les nouveaux arrivants à l'école bénéficient du programme PIDEF (*Programme d'intégration dans les écoles francophones*). Ce programme offre un soutien continu afin de faciliter l'intégration et le plein épanouissement des familles francophones nouvellement arrivées en Ontario. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer directement avec la direction de l'école ou la responsable du programme pour l'école secondaire Toronto Ouest, Mme Aissatou Diallo (aissatou.diallo@centrefranco.org).

APRORESCO : L'association pour la promotion de la réussite scolaire (APRORESCO) offre tous les samedis de l'année scolaire, de 10h à 12h à l'école Toronto Ouest des sessions gratuites d'appui scolaire dans les matières suivantes : français, mathématiques, et sciences pour les élèves de la 7^e à la 12^e année. Encouragez votre enfant à venir profiter d'un appui personnalisé offert par des enseignants chevronnés : <http://aproresco.org>

SOS Devoirs : SOS Devoirs est un service d'aide aux devoirs destiné aux élèves des écoles de langue française de la 1^{re} à la 12^e année. SOS Devoir est ouvert du lundi au jeudi (hormis les jours fériés), de 16 h à 21 h, ainsi que le dimanche, de 18 h à 21 h :

Téléphone sans frais : **1 855 DEVOIRS (338-6477)**

Courriel : questions@sosdevoirs.org

Site Web : www.sosdevoirs.org

Aussi :

Une bibliothèque numérique gratuite de plus de 5,200 titres en français, la Bibliothèque des Amériques (www.bibliothequedesameriques.com), est à la disposition de tous. La recherche se fait par thématique, par sujet, par titre ISBN, par éditeur ou par auteur. La durée du prêt est de 21 jours. On peut télécharger jusqu'à 4 livres (et réserver jusqu'à 3 livres) à partir de n'importe où. Notez que l'on dispose de 24 heures après l'envoi d'un courriel de confirmation pour télécharger le livre, sinon il redevient disponible pour l'emprunteur suivant.

Concours de mathématiques "Caribou" de l'Université de Brock : l'école participe à ce concours en ligne tenu 6 fois par an. Mais le site est aussi intéressant pour ses ressources, ses jeux et ses vidéos : <https://www.cariboutests.com>

Cotisation annuelle

Un montant de 60 \$ par élève est demandé afin de couvrir une partie des coûts des activités complémentaires aux activités d'apprentissage en classe, permettant à l'école d'offrir des services ou des activités d'enrichissement qui rendent la vie de l'école plus intéressante et divertissante. Ces frais couvrent aussi, entre autres, la carte d'identité de l'élève, l'agenda de l'école ainsi qu'une partie des frais associés aux sorties éducatives.

Le lundi 12 septembre était la date attendue pour vous acquitter de votre cotisation annuelle.



Impôt scolaire municipal

Votre impôt foncier municipal inclut un impôt scolaire qui contribue au financement du système d'enseignement en Ontario. Le conseil scolaire pour chaque contribuable torontois est par défaut le TDSB, qui chapeaute les écoles publiques anglophones. Nous vous invitons à vérifier que vos impôts sont impartis au Conseil scolaire de l'école de votre enfant, à la rubrique "Soutien scolaire" de votre évaluation foncière. Au besoin, vous pouvez demander un formulaire de modification d'affectation de la taxe scolaire auprès du secrétariat de l'école (voir aussi le site de la *Société d'évaluation foncière des municipalités* : <https://www.mpac.ca/fr>)



Guichet Viamonde

Tout nouveau cette année (septembre 2016), le "Guichet Viamonde" est une plate-forme vous permettant : (1) *d'approuver les formulaires de permission pour les sorties éducatives* et (2) *d'effectuer tout paiement en lien avec l'école ou le*

conseil. Le Guichet est accessible en tout temps, quel que soit votre navigateur Internet, et ce, par ordinateur, tablette ou téléphone intelligent. Les cartes Visa, MasterCard et Interac sont acceptées. Pour ceux ou celles qui ne disposent pas de telles cartes (la carte Interac est gratuite auprès de votre institution financière), il est possible d'acheter dans le commerce (grandes pharmacies ou supermarchés) une carte Visa ou Mastercard pré-payée. Pour ceux ou celles qui n'ont pas accès à l'Internet, une tablette est disponible au secrétariat à cet effet.

Cette plate-forme en ligne est conçue pour être plus pratique que l'envoi de chèques ou d'espèces à l'école et deviendra le système privilégié de l'école et du Conseil scolaire : **les paiements en espèces ou en chèque ne seront plus acceptés à l'école.** Pour toute information quant à l'inscription au Guichet Viamonde, veuillez contacter Mme Michelli au (416) 532-6592.

Code de vie de l'école Toronto Ouest

Tous les membres de la communauté de l'École secondaire Toronto Ouest s'engagent à observer en tout temps les normes de comportement suivantes :



Faire preuve de RESPECT, CIVILITÉ et CIVISME :

- respecter les différences chez les gens, de même que leurs idées et leurs opinions ;
- faire preuve de politesse en utilisant un langage verbal et non-verbal approprié ;
- demeurer honnête et intègre
- être assidu et ponctuel en classes ;
- porter une tenue vestimentaire appropriée ;

Respecter les BIENS et les LIEUX :

- prendre soin des biens propres, de ceux d'autrui et de ceux de l'école ;
- prendre soin des lieux.

S'abstenir de faire de l'INTIMIDATION :

- verbale;
- physique;
- sociale;
- électronique.



Assurer la SÉCURITÉ PHYSIQUE de tous :

- ne pas commettre d'agressions physiques ou sexuelles;
- ne pas consommer d'alcool et de drogues interdites par la loi;
- ne pas être en possession d'une arme ou d'un objet pouvant être utilisé comme une arme.

Respect du FRANÇAIS et de la FRANCOPHONIE :

- parler français;
- respecter toutes les cultures de la francophonie.

Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation

L'école a élaboré en collaboration avec la communauté un plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation.

Définition de l'intimidation : *L'intimidation est typiquement un comportement répété, persistant et agressif envers une ou plusieurs personnes, qui a pour but (ou dont on devrait savoir qu'il a pour effet) de causer de la peur, de la détresse ou un préjudice corporel, ou de nuire à l'amour-propre, à l'estime de soi ou à la réputation. L'intimidation se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs réels ou perçus.*

Stratégies de prévention et d'information : Les stratégies suivantes doivent être inclusives et intégrer activement la participation des élèves, des parents, tuteurs ou tutrices, de l'école et de la collectivité. Les stratégies préventives et les programmes doivent mettre l'accent sur, entre autres :

- Des relations et des styles de vie sains (offrir des ateliers) ;
- Développement et renforcement de soi
- Groupe de discussion pour les filles de 8e année – estime de soi, relations, etc.
- Groupe de méditation
- Activités parascolaires
- Club LGBTQ

Dans tous les cas, si jamais vous savez ou vous soupçonnez que votre enfant est victime d'intimidation, n'hésitez pas à prendre contact immédiatement avec la Direction qui peut intervenir de façon appropriée pour le bien-être de votre enfant et de tout autre élève impliqué.

Vous pouvez trouver le plan complet au lien suivant : <http://csviamonde.ca/ecoles/ecoledsecondairetorontoouest/A-lecole/Actions-anti-intimidation/Documents/Plan%20de%20pr%C3%A9vention%20et%20d%27intervention%20en%20mat%C3%A9ri%C3%A8re%20d%27intimidation%202015-2016.pdf>

Programme élémentaire, 7e et 8e

En plus d'offrir une riche programmation au niveau secondaire, notre école accueille les élèves de 7e et 8e années qui bénéficient ainsi de nos installations et de l'expertise de notre personnel enseignant spécialisé dans des domaines tels que les arts visuels, la musique, les arts dramatique et la danse. Nous avons ajouté cette année l'étude de la langue espagnole, matière normalement offerte uniquement à partir du secondaire.

Les cours du Curriculum de l'Ontario peuvent être consultés ici : <http://edu.gov.on.ca/fre/elementary.html>

- Français
- Anglais
- Mathématiques
- Sciences et technologie
- Histoire et géographie
- Éducation physique et santé
- Éducation artistique (musique, art dramatique, arts visuels et danse)



ManageBac

Pour tous les élèves de l'école, de la 7e à la 12e année, ce logiciel permet *aux enseignants* de déposer des documents de cours, des ressources, d'y inscrire les devoirs et les diverses dates d'échéance. *Les élèves* peuvent l'utiliser pour organiser leurs temps, rendre leurs devoirs et pour communiquer directement avec leur enseignant. *Les parents* ont également accès à ManageBac afin de voir les tâches assignées à leur enfant ainsi que les dates d'échéance. Les parents peuvent également se servir de cet outil pour communiquer avec l'enseignant. Une application pour ce programme est disponible pour Android et iOS : <http://managebac.com>

Les 7e et 8e années reçoivent, en plus de l'accès au système ManageBac, un agenda scolaire leur permettant de noter devoirs et autres échéances.

Programmes secondaires, 9e à 12e

Les exigences d'obtention du *Diplôme d'études secondaires de l'Ontario* (DESO) peuvent être consultées au lien suivant : <http://csviamonde.ca/ecoles/ecolesecondairetorontoouest/Ton-ecole-secondaire/Choix%20de%20cours/Documents/G11%20Exigences%20pour%20l%27obtention%20du%20DÉSO.pdf>

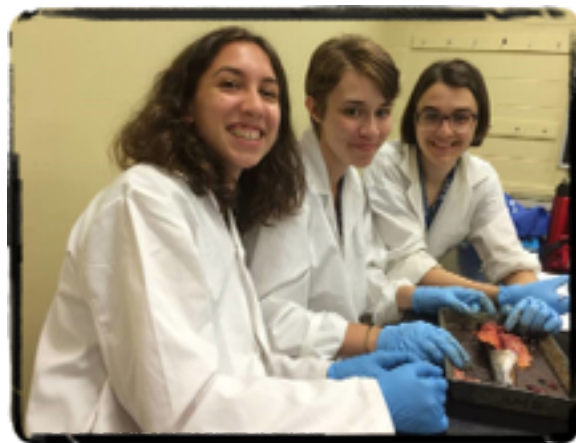
Une description complète du curriculum de l'Ontario se trouve sur le site du Ministère de l'Éducation de l'Ontario (voir la rubrique "Curriculum secondaire") : <http://edu.gov.on.ca/fre/secondary.html>



L'obtention du diplôme DESO comprend des "programmes-cadres" qui définissent ce que chaque élève doit savoir et être capable de faire à la fin de chaque année d'étude dans les écoles publiques de l'Ontario. De plus, des cours optionnels permettent à l'élève de développer ses intérêts et d'appuyer ses choix à la fin de ses études secondaires.

Depuis 1999, les crédits de cours menant à l'obtention du DESO sont obtenus en suivant les cours **théorique**, **appliqué** ou élaboré à l'**échelon local**. Les choix de l'élève influencent son tracé au cours de ses études secondaires ainsi que potentiellement ses options après ses études secondaires.

En conséquence, il est fortement recommandé aux parents, tuteurs ou tutrices qu'ils se tiennent informés des cours offerts et qu'ils accompagnent l'élève dans son choix de programme et de cours. N'hésitez pas à contacter la Conseillère en orientation de l'école, Madame Clutterbuck, qui se tient à la disposition des élèves et de leurs familles.



Parmi **les cours optionnels** proposés par l'école Toronto Ouest, se trouvent, entre autres, des cours d'arts visuels, dramatiques et médiatiques, de musique, d'affaires et commerce, de technologie, d'hôtellerie, de droit canadien et international, d'équité et justice sociale, de philosophie ou d'espagnol.

L'école secondaire Toronto Ouest offre, également, **plusieurs programmes** exceptionnels, notamment :

(1) le *Baccalauréat international* (le "BI", programme international reconnu à travers le monde entier), et

(2) *l'Éducation coopérative* ("COOP"), le programme du Ministère de l'éducation de l'Ontario permettant une formation en milieu de travail, dans lequel s'inscrivent :

(i) deux programmes de *Majeure Haute Spécialisation* ("MHS"), respectivement visant :

(a) Les métiers reliés au *domaine des Arts et de la culture* (musique, danse et arts visuels), et

(b) Les métiers reliés au *domaine du Sport* (formation, programmation et journalisme),

(ii) le programme de *Double reconnaissance de crédits* auprès des collèges publics de l'Ontario, et

(iii) le *Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario* (PAJO), programme de formation d'apprentis spécialisés.



Ces programmes sont décrits en détail plus bas.

Le Service communautaire

L'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario est conditionnée à un minimum de 40 heures de service communautaire au cours des quatre années d'études secondaire : **un élève qui ne remplit pas ce critère ne peut pas obtenir son diplôme, même si tous les crédits requis ont été par ailleurs acquis.**



En plus d'enrichir la communauté en impliquant les jeunes, la raison d'être du service communautaire est de sensibiliser l'élève à ses responsabilités civiques et de l'aider à comprendre le rôle que l'élève peut jouer pour soutenir sa communauté. Il permet aussi, éventuellement, à l'élève de monter un cursus personnel et de se créer un réseau pour un emploi futur.

Les heures de travail rémunérées ne peuvent être comptabilisées comme heures de service communautaire. Par contre, l'élève peut commencer son service communautaire lors de l'été précédant son entrée en 9e année.

Le rôle du parent ou du tuteur/ tutrice est de confirmer la réalisation des heures de service communautaire de son enfant. Le logiciel "Hour Republic" (<https://hourrepublic.com/fr>)

permet à l'élève de comptabiliser facilement en ligne ses heures. Ce logiciel envoie automatiquement une demande de confirmation auprès des parents de l'élève.

Pour en savoir davantage sur le service communautaire, veuillez contacter la Conseillère d'orientation de l'école, Madame Clutterbuck. Vous pouvez aussi cliquer ici pour télécharger le document "Service communautaire à l'école secondaire": <http://csviamonde.ca/ecoles/ecolesecondairetorontoouest/Ton-ecole-secondaire/heures-de-travail-communautaires/Documents/R04%20service%20communautaire%20à%20l%27école%20secondaire%203130-226.pdf>

Baccalauréat International (BI)

Le programme du diplôme du Baccalauréat International existe depuis 1968, est reconnu dans plus de 143 pays à travers le monde, et est sanctionné par des examens internationaux. Il est d'une durée de deux ans et est destiné, donc, aux élèves de 11e et de 12e années.

Le programme permet à l'élève de vivre une préparation rigoureuse pour les études universitaires. Le BI a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus pacifique, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect inter-culturel. (mission tirée du site du BI)

A la fin de sa 12e année, l'élève recevra un diplôme bilingue du Baccalauréat International *ainsi que* son Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). L'élève aura acquis des aptitudes qui faciliteront sa transition à l'éducation post-secondaire, certaines universités accordant même des crédits universitaires pour des cours du diplôme BI.



Mais, ce n'est pas une question de compétition. Le programme du diplôme du BI donne aux élèves une méthode de travail et une façon de bien gérer leur temps, ce qui leur sera très utile au cours des études universitaires.

Si l'élève a le goût du dépassement, s'il est curieux, autonome et discipliné, si le défi l'intéresse, le programme du Baccalauréat International saura répondre à ses attentes.

On suggère aux candidats au BI l'obtention de notes finales de 75% ou plus en français, English, mathématiques et sciences en 9e et 10e années.

Coût du programme

Le Conseil scolaire Viamonde demande une contribution de 1 000\$ de la part de tout élève qui entreprend le diplôme ou des cours du BI. Ceci couvre une partie des frais d'évaluation, de formation, d'inscription et de matériel requis pour offrir le programme du BI.

Conditions d'obtention du diplôme du BI :

- Compléter l'année préparatoire du BI en 10^e année, consistant en des cours de niveau théorique dans les matières de base (français, English, mathématiques et sciences) ainsi que le cours d'introduction en psychologie, sociologie et anthropologie (HSP3U) au deuxième semestre de la 10^{ème} année.

- Réussir 6 cours de base ayant un examen standardisé, ainsi que des évaluations internes durant les cours.

L'examen standardisé de psychologie se déroule en mai de la 11^e année et les autres examens sont en mai de la 12^e année. Au moins 3 des 6 cours doivent être au niveau supérieur (240 heures d'enseignement en 2,5 semestres, par rapport aux cours de niveau moyen de 150 heures d'enseignement en 2 semestres).

- Réussir le tronc commun, soit le cours de Théorie de la connaissance (TdC), un cursus de leadership dans des domaines aussi variés que le sport, les arts ou les associations communautaires (CAS : Créativité, activité et service) et un mémoire de 4000 mots.



Théorie de la connaissance (TdC)

Ce cours interdisciplinaire vise à développer des aptitudes de réflexion critique et d'analyse.

L'étudiant découvre ainsi la nature de la connaissance et les différents modes d'acquisition de connaissances par l'être humain dans des situations variées.

Créativité, activité et service (CAS)

CAS met l'accent sur l'équilibre et l'épanouissement des étudiants à travers les activités para-scolaires, dans des domaines aussi variés que le sport, les arts ou les associations communautaires. Un engagement

hebdomadaire est requis, le but étant pour les étudiants de créer un contact concret et actif avec le monde qui les entoure.

Mémoire

Le mémoire est un travail de recherche autonome, guidé par une enseignante ou un enseignant. L'étudiant choisit son propre sujet, qui doit être relié aux matières étudiées au BI.

Cette dissertation de 4000 mots doit refléter une réflexion approfondie de niveau universitaire.

Voir : <http://csviamonde.ca/ecoles/ecolesecondairetorontoouest/Ton-ecole-secondaire/Pages/Baccalauréat-International.aspx> et aussi le site du BI : <http://www.ibo.org/fr/>

Éducation coopérative (COOP)

L'éducation coopérative est un programme secondaire d'exploration en milieu de travail. Les élèves sont ainsi mieux informés sur les professions qui leur sont offertes et sur les programmes post-secondaires donnant accès à ces professions. L'élève peut compter jusqu'à deux crédits COOP parmi les 18 crédits obligatoires nécessaires pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DESO). Par contre, il n'y a pas de limite quant au nombre de crédits

optionnels qu'un élève peut obtenir en COOP.

Attention, cependant, les programmes COOP exigent une plus grande implication en dehors du milieu scolaire.



Un placement en COOP doit être en relation avec un ou des cours du programme académique de l'élève, la partie hors milieu scolaire permettant à l'élève de mettre en pratique et de renforcer la partie acquise en milieu scolaire.

L'élève intéressé par le programme COOP doit s'adresser au responsable du programme COOP de son école. Celui-ci tâchera de trouver un placement ou un programme, le cas échéant, tels la Majeure Haute Spécialisation, la Double reconnaissance de crédit ou le programme PAJO.

Le responsable du programme COOP prépare un plan de formation individualisé pour l'élève, en consultation avec l'employeur, et adapté aux demandes et aux besoins académiques de l'élève.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le responsable du dossier COOP de l'école, M. de Grand'Maison (degrandmaisons@CSViamonde.ca). Voir aussi : <http://csviamonde.ca/ecoles/ecolesecondairetorontoouest/Ton-ecole-secondaire/COOP/Pages/default.aspx> et <http://www.edu.gov.on.ca/plusdereussitedeseleves/coop.html>

(1) Majeure haute spécialisation (MHS)



Toronto Ouest offre deux programmes de *Majeure Haute Spécialisation* :

- 1 **MHS dans le domaine des arts et de la culture (musique, danse et arts visuels), et**
- 2 **MHS dans le domaine du sport (formation, programmation et journalisme, notamment dans les médias audiovisuels).**

Les programmes de Majeure Haute Spécialisation (MHS) permettent aux élèves de 11e et 12e années de se concentrer dans un secteur en regroupant 8 à 10 cours dans un domaine précis, y compris 2 crédits obligatoirement du programme COOP, tout en obtenant le Diplôme des études secondaires de l'Ontario (DESO). Ce programme nécessite aussi que l'élève obtienne une série de 6 certificats dans le domaine en question.

Une mention spéciale (le sceau de la majeure) sera apposée sur le diplôme DESO de l'élève.

Pour plus d'informations au sujet de la MHS contactez le responsable du dossier à l'école, M. Tchuisseu (tchuisseub@csviamonde.ca) ou visitez les sites suivants :

<http://csvgamonde.ca/ecoles/ecolesecondairetorontoouest/Ton-ecole-secondaire/MHS/Pages/default.aspx>

<http://www.edu.gov.on.ca/plusdereussitedeseleves/SHSM.html>



(2) Double reconnaissance de crédits

Les programmes à double reconnaissance de crédit sont des programmes qui permettent aux élèves, pendant qu'ils sont toujours à l'école secondaire, de suivre des cours collégiaux ou des cours d'apprentissage qui comptent à la fois pour le diplôme d'études secondaires de

l'Ontario (DESO) et pour un certificat d'apprentissage ou un certificat, un diplôme ou une note du niveau post-secondaire.

Il s'agit des collèges de l'Ontario financés par les fonds publics et qui participent à un programme à double reconnaissance de crédit approuvé par le Ministère, comme le Collège Boréal ou La Cité Collégiale.

Ce programme est conçu afin d'aider l'élève :

- à obtenir son diplôme d'études secondaires de l'Ontario;
- à réussir sa transition à un programme collégial ou à un programme d'apprentissage;
- à mieux connaître les divers itinéraires au collège ou en apprentissage dont il dispose;
- à avoir une meilleure perspective sur les décisions concernant la planification de ses études et de sa carrière.

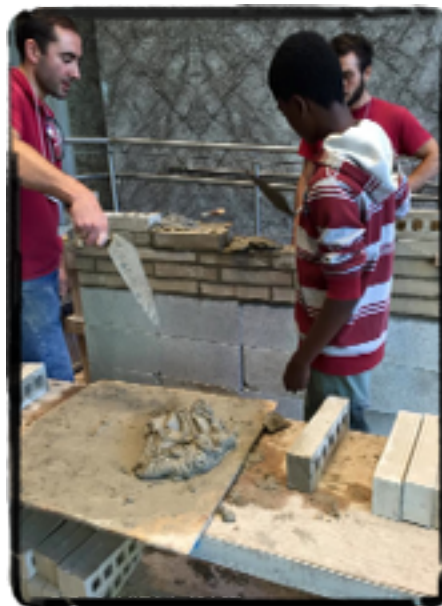
Les élèves des programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) ainsi que ceux des programmes d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) sont aussi admissibles aux programmes à double reconnaissance de crédit.

<http://www.edu.gov.on.ca/plusdereussitedeseleves/dualCredit.html>

(3) Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)

Le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) s'inscrit dans le cadre du programme de l'éducation coopérative (COOP). Ce programme d'apprentissage permet à l'élève de la 11e ou la 12e année de devenir apprenti inscrit et de travailler afin de devenir compagnon certifié dans un parmi plus de 150 métiers spécialisés, tout en étudiant pour obtenir son diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).

Le programme permettra à l'élève d'essayer un métier ainsi que d'acquérir de l'expérience pratique et de développer des aptitudes et des habitudes essentielles dans le monde du travail.



<http://csviamonde.ca/ecoles/ecolesecondairetorontoouest/Ton-ecole-secondaire/PAJO/Pages/default.aspx> et <http://oyap.com/splash/>

Pour la liste des 150 métiers concernés : http://oyap.com/fr/metiers_specialises/les_metiers_en_bref/

Cours d'été

Le Conseil scolaire Viamonde et le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud offrent gratuitement chaque année des cours d'été dans les régions desservies par leurs écoles secondaires, s'il y a un nombre suffisant d'élèves inscrits aux cours.

Ces cours permettent d'acquérir de nouveaux crédits, de parfaire l'apprentissage ou de reprendre les cours non réussis. Pour s'inscrire à un cours d'été, l'élève doit consulter le bureau d'orientation de l'école.

Cours en ligne

L'élève peut s'inscrire à un cours en ligne si celui-ci n'est pas offert à l'école ou si un conflit d'horaire l'empêche de le suivre.

Un consortium des 12 conseils scolaires de langue française de l'Ontario (CAVLFO) met à la disposition de toutes les écoles secondaires de langue française de la province des enseignantes et enseignants, spécialistes dans une matière en particulier, qui assurent la prestation des cours en ligne. Ces cours sont gratuits et s'adressent à tout élève de la 9^e à la 12^e année.

Bien que l'enseignant se trouve dans une autre école, l'élève suit son cours en ligne à Toronto Ouest encadré par quelqu'un désigné sur place et qui devra s'assurer que l'élève a tout le matériel requis. Le cours est agencé dans l'horaire de l'élève comme tout autre cours.

Pour s'inscrire aux cours en ligne, l'élève doit consulter le bureau d'orientation et obtenir l'approbation de la direction.

<http://www.apprentissageenligne.org>

OQRE et TPCL

Chaque élève inscrit dans un cours de mathématique 9e année (théorique ou appliqué) doit passer le test provincial préparé par l'Office de la Qualité et la Responsabilité en éducation (OQRE). Ce test se déroule à la fin du semestre durant 2 cours de mathématiques. Le Test de mathématiques fournit des données sur les connaissances et les habiletés des élèves en fonction des attentes du curriculum de l'Ontario. Toutes les composantes seront notées par l'OQRE et les résultats seront envoyés aux parents. Ce test ne remplace pas l'examen de fin de semestre qui se déroule durant la session d'examen.

Le Test Provincial de Compétences Linguistiques (TPCL) mesure les compétences essentielles en lecture et en écriture rattachées à toutes les matières du curriculum provincial jusqu'à la 9e année. Tous les élèves des écoles publiques doivent passer le TPCL en 10e année. La réussite au TPCL est une des conditions d'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).



Activités Parascolaires

Grâce au bénévolat des enseignants, l'école offre une gamme d'activités parascolaires afin de permettre aux élèves de s'épanouir ainsi que de créer un esprit de communauté, de camaraderie et de fierté de notre école. Certains clubs sont en rapport avec les événements annuels comme le banquet hivernal. Comme nous sommes une nouvelle école avec une petite population, les parents bénévoles sont les bienvenus : n'hésitez pas à communiquer avec la Direction si vous souhaitez soutenir une des équipes ou des clubs existants.



Les activités/équipes sportives

Equipes Intra-muros (pendant l'heure du déjeuner) :



Volleyball 7e/8e : lundi
Volleyball 9e à 12e : jeudi

Basketball 7e/8e : mardi
Basketball 9e à 12e : jeudi

Badminton 7e à 12e : vendredi

Tennis de table 7e à 12e : vendredi

Equipes de l'école :



Soccer 7e/8e (filles, garçons) : lundi et mercredi à 14h30

Soccer 9e à 12e (mixte) : lundi et mercredi à 14h30

**Basketball 7e/8e (filles, garçons) :
tournoi début mars**

Volleyball 7e/8e (filles, garçons) : tournoi début décembre, mardi et jeudi, 14h30

Cross-country 7e à 12e (mixte) : mardi et jeudi, 14h30-16h00

Hockey 7e/8e (mixte) : octobre à mars

Ultimate Frisbee 9e à 12e (mixte) : mardi et jeudi, 14h30

Badminton (mixte) : fin janvier / début février

Les clubs

Club de mathématiques : 7e à 12e, lundi et jeudi à midi, local 160

Club de devoirs : 7e à 12e, lundi et mercredi, 14h30-15h30, à la bibliothèque de l'école.

Club d'informatique/robotique : 7e à 12e,

Club de débat et des Nations Unies : 9e à 12e, mercredi à 11h00, local 206

Club d'improvisation : 7e et 8e,

Club de théâtre : 9e à 12e,



Annuaire : 7e à 12e,

Journal étudiant : 7e à 12e, vendredi à 14h30

LGBTQ : 7e à 12e

Concours oratoire : 7e

Club de mode : 7e à 12e, ouvert à 10 élèves maximum, lundi et mercredi 14h30-16h00, local 160

Club multiculturel : 7e à 12e, lundi 14h30-15h30, salle 321

Club de musculation : 9e à 12e, lundi, mercredi, vendredi, 14h30-15h30



Jardin communautaire : à débiter au printemps

Club de jeux de société : 7e à 12e, mardi et jeudi à 11h00, local 233

Les Comités/événements annuels

Journée Terry Fox : bénévoles de la 7e à 12e, fin septembre

Jour du souvenir : les élèves du cours d'Histoire et de Citoyenneté, novembre

Semaine ontarienne de lutte contre l'intimidation : novembre

Comité 4 saisons de réconciliation : 7e à 12e, mardi à 11h00

Banquet hivernal : 7e à 12e, décembre

Mois du Patrimoine Africain : février, ouvert à tous, jeudi à midi, local 224

Dîner multiculturel : 7e à 12e, février

Concours oratoire, 7e année, avril

La grande traversée (LGT) : 8e à 12e, mai

Comité de graduation 12e année

Bal de finissants

Voyage de fin d'année (8e)

Gala méritas académique

Gala méritas sportif

Conseil des Elèves

Un groupe d'élèves élus par leurs pairs forme le Conseil des élèves qui a pour mandat d'écouter les élèves et de se faire l'écho de leurs préoccupations auprès de la Direction. Il propose une variété d'activités scolaires ayant pour but d'accroître l'engagement des élèves

envers leur école et leur communauté, tels les Olympiques Scolaires, des danses, des journées à thèmes et des collectes à but caritatif. Les membres du Conseil des élèves ont ainsi l'occasion de développer leurs compétences en leadership. C'est un privilège et une responsabilité d'y siéger.



A la différence d'une école élémentaire, c'est le Conseil des élèves, et non le Conseil des parents, qui est principalement responsable pour les levées de fonds pour les activités des élèves à l'école.

Les articles “Toronto Ouest”

Parmi les outils de levée de fonds employé par le Conseil des élèves, il y a la vente d’articles arborant le logo de l’école. Sur le site <http://torontoouest.entripyshops.com> vous trouverez ainsi des pulls, des chandails, des casques, des sacs, etc... Le site est opéré indépendamment de l’école par la société Entripy Shops. Vos commandes seront directement livrées chez vous.

Conseil des parents

Le Conseil des parent (officiellement connu comme le “Conseil d’école”) est un organe consultatif formé de parents de l’école et qui offre des recommandations à la direction de l’école et au Conseil scolaire Viamonde : le principe sous-tendant l’existence des conseils des parents étant que l’éducation est une responsabilité que se partagent écoles et familles des élèves.

C’est à ce titre que le Conseil d’école de Toronto Ouest se met à votre disposition afin de répondre à vos questions (l’espoir de ce Guide !) et de faire valoir vos questions et vos soucis, ou votre encouragement et votre optimisme, à la Direction de l’école ou au Conseil scolaire Viamonde.

Le Conseil d’école est un organe collégial composé d’un maximum de 10 membres qui doivent se réunir au moins 4 fois par an. Toute personne de la collectivité francophone desservie par l’école pourra assister aux réunions. Le compte rendu de chaque réunion ainsi que le bilan financier sont affichés sur le site Web de l’école dès qu’ils sont disponibles : <http://csvgiamonde.ca/ecoles/ce-ecolesecondairetorontoouest/Rencontres/Pages/Rencontres-conseil-d'ecole-2015-2016.aspx>

Le Conseil d’école formule des recommandations à la Direction, réagit aux projets et directives du Conseil scolaire Viamonde, organise des conférences d’intérêt pour les parents de l’école et lève des fonds pour des projets de l’école qui ne sont pas inscrits dans le budget de l’école mais qui ont un intérêt aux yeux des parents. L’année dernière, en plus d’avoir





organisé une conférence extrêmement bien reçue sur le sujet *“Mieux Communiquer avec Mon Ado”*, nous avons créé *deux bourses annuelles pour la classe des finissants* : le *Prix de Persévérance Académique* et le *Prix de l’Engagement Communautaire*. Nous avons également participé aux frais de la création de la mosaïque, l’oeuvre créée par les élèves et qui embellit l’entrée de l’école et déclare d’emblée sa fierté, et nous avons organisé un *Café/Croissant* de fin d’année pour remercier et témoigner notre reconnaissance aux enseignants de la part de tous les parents de l’école.

A présent, notre principale collecte de fonds pour ces activités est **La Fête de l’Hiver**, un événement annuel avec son marché des artistes et des artisans de notre communauté et ses spectacles par nos élèves.

Nous sommes aussi en train d’essayer un outil de collecte de fonds auprès de la société **FundScrip** : en achetant des cartes-cadeaux vous générez des revenus pour l’école pouvant aller jusqu’à 10% du prix de votre achat. *Une idée de cadeau au moment des fêtes ou des anniversaires !!*

Si vous êtes intéressés, allez sur le site web : <https://www.fundscrip.com> . Cliquez sur « **Soutenir un groupe** », entrez le code du groupe de notre école, le **DCJH6T**, et suivez les instructions. Vos cartes seront livrées directement chez vous. Les cartes de 175 magasins sont disponibles, dont celles de Petro-Canada, Hudson’s Bay, Sears, Walmart, Loblaws, Home Depot, Winners, Starbucks, Cineplex, The Gap, Baby Gap, Banana Republic, Old Navy, Chapters, Best Buy, The Source, SportChek, The Running Room, Foot Locker, etc).

Ressources supplémentaires pour les Parents


Parents Partenaires en Education : Organisme franco-Ontarien avec plus de 60 ans d’existence, Parents partenaires en éducation (PPE) s’engage à informer et outiller les parents à s’affirmer dans leur rôle de premier éducateur ; vous y trouverez un **grand carnet de ressources** très utile : <http://www.reseauppe.ca>

People for Education : Fondé en 1996, une organisme à but non-lucratif avec diverses ressources : <http://www.peopleforeducation.ca/how-does-education-work/parent-and-school-council-resources/multi-lingual-information-for-parents/french/>

Le Centre francophone de Toronto : Le Centre francophone de Toronto est un organisme à but non lucratif. Il est d'abord la principale porte d'entrée pour les francophones qui vivent à Toronto ou qui viennent s'y installer, offrant des services variés comprenant un programme d'aide pour les jeunes travailleurs qui s'établissent (PIDEF), **un annuaire francophone** ainsi qu'un appui aux activités culturelles et communautaires de Toronto. (<http://www.centrefranco.org/>)

L'Alliance Français de Toronto, in partnership with Conseil Scolaire Viamonde, offers French courses for English-speaking parents.





LA FETE DE L'HIVER A TORONTO OUEST

Jeudi 8 Décembre 2016

De 15h à 21h

**Son Marché Artisanal
&
Son Spectacle "Les Jeunes Talents"**

ECOLE SECONDAIRE TORONTO OUEST

330 LANDSDOWNE AVE, TORONTO ON M6H 3Y1

ECOLESECONDAIRETORONTOOUEST@CSVIAMONDE.CA